

**Il y a 16 ans, nous étions  
54,68% à dire non à l'UE, et  
3 ans après l'UMPS nous  
cocufiait !**

écrit par Christine Tasin | 29 mai 2021



**Il y a 16 ans, 54,68% des Français disaient non à l'UE à la grande colère des européistes, mondialistes, progressistes, bref des anti-France. Alors ils ont décidé de ne plus jamais nous demander notre avis, s'asseyant comme un seul homme sur la possibilité de referendum, constitutionnelle.**

Le seul referendum dont il soit question, c'est avec Macron et c'est sur un sujet plus que dérisoire, une autre imposture, le prétendu réchauffement climatique, histoire de faire d'une

pierre deux coups, d'abord graver dans le marbre la restriction de nos libertés de circuler, consommer, nous chauffer... ensuite occuper les esprits et d'obliger les Français à moins se cristalliser sur immigration et islamisation, les vrais et seuls enjeux de la campagne de 2022.

.

### **Souvenirs, souvenirs...**

Je me revois le 29 mai 2005, dans notre maison de Charente Maritime, avec mon second mari. Nous étions dans la cuisine, nous écoutions la radio (nous n'avions déjà pas la télé à cette époque), et nous étions fébriles. Il nous semblait évident que les Français (moins cons, moins manipulés alors) voteraient contre cette aliénation, mais on n'est jamais à l'abri d'une mauvaise surprise, par exemple une abstention massive.

Je me revois sauter de joie, j'entends encore le téléphone qui sonne, les hurlements de joie poussés d'un bout à l'autre de la France avec tous mes proches, amis, famille...

On avait vraiment cru qu'on était débarrassés sinon pour toujours du moins pour longtemps du spectre et de la disparition de notre souveraineté, et de l'ingérence d'autres Etats et, surtout, de l'arrivée d'une autorité supérieure sur les gouvernements élus par le peuple. On a beaucoup de choses à reprocher à Chirac mais il avait eu ce courage, il faut le saluer; Nous y avons cru... naïfs que nous étions...

.

**Pouvions-nous imaginer, alors, que Sarkozy, après la campagne "patriotique" qu'il avait menée, nous trahirait à ce point, à peine quelques mois après son élection ??? Ils ont fait bloc, alors, les députés et les sénateurs du PS et de l'UMP, main dans la main pour enlever aux héritiers de 1789 le**

**droit et la possibilité de changer de monde et de règles** ! Ah ! Comme ils nous ont menti, tous, et Sarkozy le premier qui avait annoncé lors de sa campagne juste un petit texte de circonstance qui n'aurait rien à voir avec celui que les Français avaient refusé ! Je t'en fiche, le même, juste en changeant l'ordre et le numéro des têtes de chapitres... C'est donc bien le TCE écrit par l'ignoble Valéry Giscard d'Estaing qui a été ratifié..c'est par ce TCE, rebaptisé traité de Lisbonne ne jure que Macron, d'ailleurs... voilà où nous a mené la trahison de Sarkozy et des parlementaires !!!

**et nous ne sommes pas sortis en masse dans la rue, nous ne sommes pas allés par millions à Versailles pour empêcher les salauds de nous arracher notre liberté, nos droits, notre liberté. Immense regret, immense déconvenue...**

Le 8 février 2008, le Parlement était réuni à Versailles pour voter la MODIFICATION de la constitution nécessaire pour que le Traité puisse être ratifié par la France. Enorme trahison !!!!

*Le Conseil constitutionnel a estimé, dans sa [décision du 20 décembre 2007\(nouvelle fenêtre\)](#), que certains dispositifs prévus par le traité étaient contradictoires avec la Constitution française et ne pouvaient être ratifiés sans une révision de celle-ci.*

*La réforme introduisait notamment dans la Constitution des dispositions concernant le passage dans certains domaines de la règle de l'unanimité à celle de la majorité qualifiée au sein du [conseil des ministres européen](#), le transfert à l'Union européenne de compétences dans le cadre de la construction de "l'espace de liberté, de sécurité et de justice" ou bien la reconnaissance de nouveaux pouvoirs aux Parlements nationaux. Une [révision constitutionnelle](#) était nécessaire avant de débattre de la ratification du traité.*

*Le projet de révision devait ensuite, aux termes de l'article 89, être voté successivement par les deux assemblées en termes*

*identiques, puis soumis au Parlement convoqué en [Congrès](#), lequel devait alors l'approuver par une majorité des trois cinquièmes. Il était également possible de soumettre la révision au vote des citoyens par la voie du référendum. Le président de la République a choisi la procédure parlementaire. Réuni le 4 février 2008 en Congrès à Versailles, le Parlement a approuvé la révision constitutionnelle : 560 parlementaires ont voté pour, 181 contre, et 152 élus se sont abstenus.*

*La loi autorisant la ratification du traité de Lisbonne a ensuite été adoptée par l'Assemblée nationale le 7 février et par le Sénat le 8 février 2008. Signée par le chef de l'État, la loi a été publiée au Journal officiel le 14 février 2008.*

*Le traité de Lisbonne est entré en vigueur le 1er décembre 2009.*

<https://www.vie-publique.fr/fiches/20316-comment-le-traite-de-lisbonne-t-il-ete-ratifie>

.

**Oui, ils nous ont cocufiés et nous en payons chaque jour le prix, qui est chaque jour de plus en plus cher...** Immigration, islamisation, règlements ineptes conduisant à la faillite nos petites entreprises, dictature sanitaire, imposition du pass sanitaire, du vaccin, préférence musulmane, léchage de babouches d'Erdogan, silence devant les horreurs subies par l'Arménie, mesures aberrantes et contre-productives contre la Russie, notre allié naturel, endettement pharamineux pour nous mettre aux mains des financiers comme la Grèce... il faudrait des pages et des pages pour dire les horreurs que la dictature européenne nous fait subir.

.

**Alors, le Frexit, bien sûr, nécessaire, indispensable... mais je pense comme Zemmour que, pour l'heure, l'urgence est ailleurs, et qu'il ne faut surtout pas faire peur aux**

**patriotes qui croient encore à l'Europe, à l'euro...** Il s'agit pour 2022 de rassembler, de faire voter tout de suite par referendum les Français pour qu'ils décident de retrouver leur liberté de légiférer sur tout, y compris leur liberté de dire merde à l'UE en faisant ce que nous voulons sans se préoccuper des cris d'orfraie d'une Der Leyen. C'est ce que fait le Danemark actuellement qui organise expulsions, émigration... à tout va sans même que ce soit évoqué à Bruxelles... Quand on veut, on peut !

<https://resistancerepublicaine.com/2021/04/17/le-frexit-ferait-peur-aux-electeurs-de-2022-zemmour-propose-une-autre-solution/>